

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

Projet n° I_CO_N_IMB15095X00V3
N° de dossier : 1078396//2500126 /
Date : 09/06/2025
Contact : Mielvaque, Axel

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)	

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC  Vincent GALIBERN (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du) 24/06/2025

Niveau d'urgence	
Raccordement client : Non	

Localisation des Travaux	
15250 MARMANHAC - RD35.	

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	30		m. d'artère	30	
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne.

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Commentaires : I_CO_N_IMB15095X00V3 Implantation d'un poteau Orange de type FL7 suite au calcul de charges nOK des appuis Enedis
--

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)
--

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 35

Demande de: Victor PREUD'HOMME

Objet de la demande: Implantation de 3 appuis Orange de types FL7

Commune(s): MARMANHAC Lieu-dit : La Plaine

Le 24 juin 2025, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Victor PREUD'HOMME représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

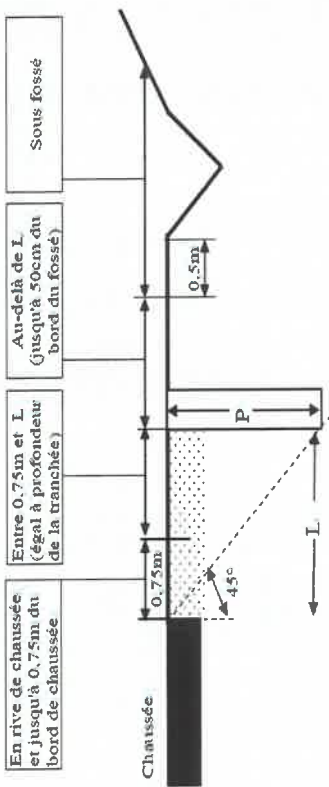
Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
35	Cat 3	Au PR 9+344		SA				2m		2m du bord de la chaussée. Au même niveau d'alignement des autres poteaux	





- * Techniques :
TT = tranchées traditionnelles
TE = tranchées étroites
FD = Forage dirigé
F = Fonçage
SA = Supports aériens